Île-de-France, Seine-et-Marne
Melun
2 rue Fréteau de Pény
couvent de récollets, puis hôpital

ensemble des deux plaques commémorant la fondation du couvent des Récollets

Références du dossier

Numéro de dossier : IM77000175
Date de l'enquête initiale : 2003
Date(s) de rédaction : 2003
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : plaque commémorative

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Emplacement dans l'édifice : sur le mur occidental de la chapelle, au-dessus de la porte

Historique

Ces deux dalles commémorent la pose de la première pierre du couvent des Récollets de Melun, le 20 août 1616. Cette fondation fut soutenue par le marquis Charles de Rostaing et son épouse Anne Hurault, qui donnèrent le terrain sur lequel s'implanta le couvent.

Période(s) principale(s) : 1er quart 17e siècle
Dates : 1616
Auteur(s) de l'oeuvre : inconnu auteur

Description

Les deux plaques, actuellement disposées côte à côte au-dessus de la porte d'entrée de la chapelle, portent des armoiries et une inscription gravées, rehaussées de peinture noire.

Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : taille de pierre

Matériaux : calcaire taillé, gravé, peint

Mesures : h : 65 cmla : 50 cm
dimensions approximatives de chacune des plaques

Inscriptions & marques : armoiries (sur l'oeuvre, gravé), inscription (sur l'oeuvre, latin, gravé)

Précisions et transcriptions :

Dalle n° 1 : armoiries de* et inscription latine : LUDOVICUS TERTIUS DECIMUS REX GALLIAE ET NAVARRAE PRIMARIUM HUNC LAPIDEM POSUIT PER CLARISSIMUM VIRUM DOMINUM CAROLUM MARCHIONEM DE ROSTAING EQUITEM ANNO REGNI SUI SEXTO DIE MENSIS AUGUSTI VIGESIMA. Dalle n° 2 : armoiries de * et de * et inscription latine : CLARISSIMI AC POTENTISSIMI DOMINI CAROLUS MARCHIO DE ROSTAING EQUES DUX QUINQUAGENARIUS COMES DE OLDUNES BARO DE BROU ET VAU ET A CONSILIIS SECRETIS SUAE MAJESTATIS ET DOMINA ANNA HURAULT EJUS CONJUX PRIMARIUM HUNC LAPIDEM POSUERUNT LOCUM AEDIFICATIONIS ELARGITI ANNO A CHRISTO NATO MILLESIMO SEXCENTESIMO DECIMO SEXTO MENSIS AUGUSTI DIE VIGESIMA.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Statut de la propriété : propriété d'un établissement public

Liens web

- /dossinventaire/pdf/IM77000175.pdf : /dossinventaire/pdf/IM77000175.pdf

Illustrations

Vue générale des deux plaques de fondation du couvent des Récollets en 1616. Phot. Stéphane Asseline IVR11_20037700773XA

Dossiers liés

Édifice : couvent de récollets, puis hôpital (IA77000407) Île-de-France, Seine-et-Marne, Melun, 11 rue Fréteau de Pény

Auteur(s) du dossier : Judith Förstel
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Vue générale des deux plaques de fondation du couvent des Récollets en 1616.

IVR11_20037700773XA
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2003
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation